



Le pôle culture

Réseau national au service des collectivités territoriales, le pôle de compétence culture a pour missions : d'assurer une veille et prospective, d'anticiper l'évolution des métiers territoriaux, de travailler à l'ingénierie de formation, de réaliser des recherches pédagogiques et documentaires, d'animer les partenariats nationaux et de réaliser des évènements à portée nationale.

Il regroupe deux domaines :

- Action culturelle et enseignement artistique
- Bibliothèque et patrimoine

Il est composé :

- de la responsable, Anne-Laure EXBRAYAT, basée à l'INSET de Nancy
- de l'assistante, Claudette GUERY, basée à l'INSET de Nancy
- de conseillers formations culture basés dans les directions régionales du CNFPT
- d'un comité d'experts en appuis des travaux menés et composés de représentants des professionnels.

Dans le domaine des bibliothèques et du patrimoine

1. Directeur ou directrice cadre chargé des bibliothèques
2. Bibliothécaires
3. Chargé d'accueil en bibliothèque
4. Archéologues
5. Directeur ou directrice d'établissement patrimoniaux

Mais aussi des dispositifs expérimentaux à dimension nationale portés par le pôle culture INSET-NANCY.

- **Formation à distance piano, violon/alto, chant**

Il s'agit d'un dispositif innovant de formation à distance destiné aux enseignants du chant, piano, violon ou de l'alto des établissements artistiques relevant de la fonction publique territoriale.

Cette formation est composée de cours à distance, de travaux personnels, et de trois périodes de présentiels.

Nos formations

Le CNFPT s'engage au service des collectivités territoriales pour accompagner les professionnels de la culture dans leurs activités. L'offre de formation du CNFPT résulte d'une collaboration entre son pôle de compétence et l'ensemble des structures régionales.

L'offre itinéraire

Le CNFPT propose une offre variée, harmonisée et orientée tant sur des activités transversales que sur les métiers/fonctions des agents des collectivités territoriales.

Elle se compose d'itinéraires nationaux et régionaux, composés de plusieurs modules de formation. Chaque module, sauf dispositif particulier, est indépendant, ce qui permet à chacun d'individualiser son parcours de formation en fonction de ses besoins.

L'offre s'adapte également aux besoins et aux contraintes des territoires en proposant des formations en proximité dans les services des collectivités qui le souhaitent.

L'offre se compose de plusieurs itinéraires nationaux et régionaux :

Dans le domaine de l'action culturelle et de l'enseignement artistique :

- **Itinéraires métier**

1. Enseignant ou enseignante artistique (musique, danse, théâtre)
2. Directeur ou directrice et cadre chargé des affaires culturelles
3. Directeur ou directrice et cadre chargé d'établissement d'enseignement artistique

- **Itinéraires Politiques publiques**

1. Politiques publiques et spectacle vivant
2. Culture et territoire

Sont abordés des contenus concrets et performants, dans les domaines de la méthodologie de l'instrument ou d'analyse musicale dirigée vers l'enseignement.

- **Prendre un poste de directeurs de conservatoire**

Dispositif expérimental, porté par le pôle culture INSET-NANCY, il a vocation à accompagner les directeurs ou directrices ou professeurs chargés de direction lors de leurs prises fonction en établissement artistique. Alliant présentiels et cours à distance, il doit permettre aux stagiaires d'identifier les enjeux internes et externes des établissements artistiques aujourd'hui, et leurs mises en œuvre opérationnels en matière de diagnostic, évaluation et stratégie de service, management, de gestion, et de ressources humaines.

Retrouvez toute notre offre Culture sur www.cnfpt.fr

Nos travaux

- **Une veille sectorielle dans une dynamique partenariale**

Au-delà du travail d'ingénierie de formation, le CNFPT observe les évolutions du secteur culturel. Ainsi, il intervient auprès de ses partenaires que sont les services de l'Etat, et plus particulièrement le Ministère de la Culture, et les professionnels de la culture. Il est également un interlocuteur des associations représentatives des métiers culturels concernés.

Ce travail de partenariat permet au pôle d'assurer une veille sectorielle, et d'adapter son offre de formation. C'est à cette condition qu'il répond aux besoins collectifs, en tenant compte des évolutions juridiques, administratives et des enjeux du secteur.

- **Une attention à l'actualisation du répertoire des métiers**

Le CNFPT met à jour régulièrement son répertoire des métiers territoriaux. Les services de la culture, en collaboration avec leur service de ressources humaines, peuvent donc s'appuyer sur les 20 fiches métiers concernées.

- **L'animation de l'e-communauté « Culture et territoires »**

Le CNFPT propose, depuis quelques années, à toute personne intéressée, professionnelle ou non, des espaces numériques pour s'informer, échanger, débattre. Ce sont des e-communautés. Sur le champ de la culture, la e-communauté « Culture et territoires » traite largement de l'actualité culturelle. Elle propose également des focus thématiques.

Zoom sur...

Soucieux d'accompagner les agents territoriaux des bibliothèques, le CNFPT travaille depuis de nombreuses années avec le Ministère de la Culture et la BnF. Une récente convention vient valoriser cette collaboration et l'inscrire comme un axe de développement. L'enjeu : co-construire des actions pour accompagner les évolutions en matière de transition bibliographique, d'évolutions numériques appliquées à la diffusion, la conservation, et à la médiation, de développement de la lecture et la transformation des bibliothèques aux nouveaux usages et attentes de la population.

Sources d'information

- La lettre d'information documentaire culture sur le site internet du CNFPT
- Des articles sur le « wikiterritorial »
- Des vidéos
- E-communauté « culture et territoire »

Nos conventions nationales de partenariat

{ BnF



Zoom sur...

Le CNFPT est partenaire de la Fédération nationale des associations des directeurs des affaires culturelles (FNADAC). A ce titre, il collabore à la co-construction du contenu des assises. Organisées tous les deux ans, autour d'une thématique identifiée, cet événement rassemble les professionnels du secteur culturel.

Une offre évènementielle au cœur d'enjeux transversaux

Favoriser les échanges professionnels transversaux entre agents territoriaux est une mission du CNFPT. Il contribue aux réflexions des réseaux professionnels, via les services de l'Etat et associations professionnelles, en organisant chaque année des « Rencontres professionnelles de la Culture » à Paris. Ces rencontres sont un moment privilégié pour échanger sur ses connaissances, et bénéficier d'une information commune sur de grandes thématiques. Le pôle peut également s'associer à d'autres événements portés par ses partenaires et participer à la co-construction des contenus. L'offre évènementielle est complétée par des focus sur l'actualité au niveau régional, et sur la toile par le biais de e-communautés.

Contact

Anne-Laure EXBRAYAT, responsable pôle culture-INSET Nancy
03 83 19 22 38-annelaure.exbrayat@cnfpt.fr

